Alors la flamme, un conte de Sylvestre de Julie Meylan – paru dans la Feuille d'Avis de Lausanne du 31 décembre 1920 –

On leur a donné le même nom et à l'état-civil, ils se succèdent à huit jours d'intervalle. Plus ressemblants que des jumeaux, ils ne sont pourtant que des premiers cousins, comme on dit là-bas. C'est-à-dire que leurs deux pères étaient frères. Comme Pierre Elie Dubied, du Muguet, celui de la Meillette a des yeux aussi bleus qu'un lac de montagne et des épaules remontantes, à cause de la hotte qu'il faut porter constamment derrière le dos. Tous les deux ont une tête massive, aux traits fortement accusés et un menton carré, révélateur d'obstination. Vêtus d'une façon identique, ils portent l'habit brun en laine du pays et les guêtres jaunâtres qui emprisonnent étroitement la jambe. Ils marchent avec une allure toute pareille et parlent de la même façon traînante en élevant un peu la voix sur la dernière syllabe. A l'école où ils se tinrent toujours compagnie, on avait grand peine à les distinguer, et, pour éviter des erreurs, le maître les surnomma Pierrollon et Pierrollet. Ces sobriquets les ont suivis à l'école militaire et à travers la vie jusque dans le conseil communal dont ilks font partie tous les deux. Ressemblants au physique, ils le sont plus encore au moral ; même honnêteté en affaires et semblable amour un peu farouche pour le sol natal. Cependant, comme il n'est de belle médaille sans un envers, le mauvais côté des Dubied se traduit par une intraitable susceptibilité. Semblable à la cuscute tueuse du blé, elle paralyse les plus belles qualités des deux cousins.

On le vit bien quand la justice de paix vendit les terres à M. le président ; celui-ci étant mort intestat et sans parents rapprochés, ses biens revinrent à une vieille cousine éloignée qui ne se souciait point de quelques arpents recouverts de neige durant six mois de l'année. Ce fut l'origine du dissentiment qui sépara Pierrollon et Pierrollet.

Auparavant, ils avaient toujours été plus unis que les deux frères siamois ; jamais le plus petit nuage n'assombrit leur ciel et cette grande amitié était sans doute la cause de leur peu d'enthousiasme pour le mariage. A quoi bon se charger de famille quand on a une étable garnie de belles vaches et au revers de la vallée un ami toujours disposé à donner un bon conseil.

Ainsi, au temps de leur jeunesse, Pierrollon et Pierrollet résistèrent-ils invariablement aux avances de toutes les gentes pastourelles qui en voulaient à leurs mazots, à leurs forêts et aux lopins de terre éparpillés un peu partout dans la vallée. Jamais on ne rencontra les Dubied sur les sentiers, et l'heure où l'on se rend à la veillée et les plus jolis minois du pays ne parvinrent point à ébranler ces deux cœurs plus résistants que le granit des montagnes.

Le Muguet, propriété de Pierrollon, est situé au levant de la vallée, à l'endroit où le sentier en lacets monte à travers prés pour atteindre le pâturage. Un peu plus loin, à l'orée du bois, Pierrollet possède un mazot juste assez grand pour y remiser la récolte d'une petite propriété adjacente. Il ne vient pas souvent demeurer là ; à peine six semaines en hiver ; le reste du temps, il loge à la

Meillette, sur l'autre versant de la vallée, juste en face du Muguet. Les deux amis sont séparés par la profonde fissure que la rivière creuse entre les rochers. A vol d'oiseau, on est voisins ; en réalité il faut une grande heure pour aller d'un chalet à l'autre, car on est obligé de descendre tout au fond de la gorge pour remonter ensuite. Ce n'est point là un obstacle capable d'arrêter des montagnards ; les deux cousins ont parcouru si vouent le sentier pierreux dégringolant vers la rivière, qu'ils en connaissent les moindres accidents. Que de fois, en hiver, quand la neige tourbillonne follement sous les assauts du vent, furieux, la petite lanterne des Dubied a-t-elle troué d'une flamme sanglante la brume hivernale qui masque le précipice !

Entre La Meillette et le Muguet, il y a toujours eu un système de communication. Pour s'entendre, il n'est point nécessaire de recourir à l'appareil Morse ou aux antennes chères à Marconi ; les moyens rudimentaires sont souvent les meilleurs. Ainsi, quand Pierrollon veut s'absenter, il étend un drap blanc sur la galerie de son chalet, ce qui signifie : « Ne viens pas aujourd'hui ; tu trouveras porte close ! »

Si le chapeau cantonal est en berne à la Meillette, Pierrollon est avisé que son cousin a besoin de lui ; alors il se hâte de répondre à l'appel.

Outre ces grands signes, il en existe encore une foule d'autres, vraie télégraphie qui permet aux deux montagnards de partager peines et joies. Parmi ces divers signaux, celui que les Dubied préfèrent est sans doute le feu de Sylvestre. Ils l'allument à l'heure où la sonnerie des cloches annonce qu'une année va mourir. C'est presque toujours Pierrollon qui commence ; on voit d'abord une petite lueur comme qui dirait un feu follet hésitant, gêné de se montrer en public. Bientôt il prend courage ; la flamme grandit et monte toute droite dans la nuit qui est tombée. Alors, sur l'autre versant de la vallée, un second feu s'allume aussi ; c'est Pierrollet qui répond. Les gens d'en bas, qui voient ces brasiers, ne manquent pas de dire :

- Voici le pacte d'alliance !

Ils n'ont pas tort ; en réalité les Dubied n'allument point leurs tas de fagots comme on fait une flambée dans la cheminée ; pour eux ce feu de Sylvestre est un engagement solennel d'amitié et d'alliance. La flamme chaude et claire veut dire : « Tu sais, Jean-Pierre, je suis là ; s'il t'arrivait quelque difficulté, tu n'auras qu'à faire un signe ». Cela signifie aussi d'autres choses plus profondes que les montagnards pressentent sans savoir les exprimer et que la flamme, principe de vie et de lumière, incarne à leurs yeux.

Depuis un demi-siècle, bientôt, les deux cousins ont vaqué à cette tâche annuelle, et rien en apparence ne devait rompre les solides relations qui unissaient la Meillette et le Muguet.

Hélas ! si les paroles ont des ailes, ainsi que l'assure le poète, les meilleurs sentiments peuvent aussi disparaître plus rapidement que le brouillard matinal au soleil. On le vit bien là-bas.

La fameuse vente du domaine à M. le Président fut l'origine de tout le mal. Pierrollet n'eut-il pas la malencontreuse idée de miser une pièce de terrain avoisinant les propriétés de son cousin ? Celui-ci, qui désirait justement arrondir son domaine de ce côté-là, avait déjà commencé à mettre de prudentes surenchères lorsque Pierrollet entre dans la salle d'auberge. La tête un peu échauffée par une libation de petit blanc, l'homme commence à miser. Chacun se regarda avec stupéfaction.

- Il est fou ! murmurait l'huissier.

Devenu tout rouge, Pierrollon ronchonnait :

- Oh ! gredin… tu ne l'auras pas !

Alors la danse commença ; ce fut une vraie gageure. Les enchères se succédaient avec une rapidité vertigineuse, car personne ne voulait céder. C'est le notaire qui riait !... A la fin, le terrain ayant dépassé plus de dix fois sa valeur, Pierrollet en demeura propriétaire.

- Canaille !... fit son cousin. C'est fini entre nous !

L'autre éclata de rire, mais au fond du cœur il n'était pas à son aise. En rentrant à la Meillette, Jean-Pierre trouve le sentier bien solitaire et son chalet trop isolé.

- Bah ! dit-il tout haut, pourquoi me créer des idées noires ? Pierrollon a seulement voulu me faire peur ; comment pourrait-il se passer de moi ? La semaine prochaine, il tue son porc, il faudra bien que j'aille, comme à l'ordinaire, saler les saucissons. Il n'y a qu'à prendre garde au premier signal ; alors je vais tout de suit et les choses sont raccommodées.

Mais Pierrollet eut beau regarder matin et soir ; aucun appel ne vint le relancer à la Meillette. Pour être sûr de ne point se tromper, il fit même venir une magnifique longue-vue qu'il braqua sur le Muguet. Seulement, pour n'être point aperçu, il s'installa derrière un tas de bûches entre lesquelles il avait ménagé un vide tout juste assez grand pour laisser le champ libre à sa lunette. De là, il voyait comme s'il eut été à deux pas Pierrollon vaquer à ses affaires, étriller les vaches, puiser de l'eau. Il constatait aussi chaque jour davantage combien son cousin se voûtait et traînait un pas plus las sur le pavé. Alors il se disait avec des remords :

- C'est ma faute !

Le printemps avait verdi les pentes que l'été fleurit ensuite et déjà l'automne annonçait sa venue en mettant les premiers colchiques dans le pré. Solitaire en son chalet, le pauvre montagnard de la Meillette se désolait. Pour peupler sa solitude, il avait pris l'habitude de parler à haute-voix comme à un auditoire imaginaire :

- Enfin, n'étais-je pas libre de miser ?... Il n'avait qu'à tenir bon jusqu'à la fin, puisqu'il désirait tant ce bout de terre !...

Mais à tous ces discours, personne ne répondait, exceptée Mirette, la chatte tricolore qui miaulait pour avoir du lait.

Un matin de septembre, quand il eut posé la Feuille d'Avis sur la table, le facteur dit brusquement :

- Savez-vous la nouvelle, Pierrollet ?

- Comment pourrais-je connaître ce qui se passe ? La Meillette est trop loin de tout !

- Oh ! pas tellement ; vous n'avez qu'à regarder en face ; c'est votre cousin du Muguet qui est malade.

- Ah ! mon Dieu ! fit Pierrollet, incapable de maîtriser son émotion.

- Oui, reprit le facteur, tout heureux de son succès. En revenant hier de la forêt, il est tombé si malheureusement que son pied refuse tout service. L'enflure est forte ; le docteur ne peut déterminer le mal !

- Ah ! mon Dieu ! continuait toujours Pierrollet.

Pourtant, ses idées ayant repris quelque équilibre, il demanda d'une voix tremblante :

- Souffre-t-il beaucoup ?

- On le dit !

- Sera-ce long !

- Qui le sait ? Le docteur pense qu'il en aura au moins pour deux mois, mais il y a une blessure, et si la gangrène s'y mettait…

Ici Pierrollet ne put retenir un gémissement :

- A-t-il au moins quelqu'un pour le soigner ?

Bien sûr, puisqu'il ne peut bouger du lit ; c'est la tante Marion qui fait le nécessaire.

Malgré son angoisse visible, Pierrollet se rembrunit ; il faut dire que Marion est la plus méchante langue de la vallée. On la craint plus que la peste, seulement elle est si experte dans l'art de poser les ventouses ou doser les tisanes, qu'on est bien forcé de recourir à ses service.

Alors Pierrollet connut la vie des damnés. Sa vieille affection réveillée brusquement, ne lui laissait plus aucun repos :

- Va voir ton cousin ! ordonnait-elle.

Mais la fierté du montagnard se cabrait. D'ailleurs ne fallait-il pas craindre les bavardages de tante Marion ?

- S'il savait combien je suis malheureux, il aurait pitié ! murmure-t-il à mi-voix, mais comment le lui faire comprendre ?

Cette prairie, cause de tout le mal, il ne peut plus la voir ; aussi, pour s'en débarrasser tout en faisant son « mea culpa », se décide-t-il à envoyer l'acte d'achat à Pierrollon. Qu'importe la perte d'argent, l'amitié précieuse et sûre ne vaut-elle pas davantage que deux milliers de francs ?

Sitôt la décision prise, Jean-Pierre de la Meillette la met à exécution, et depuis quelques jours une volumineuse enveloppe jaune à gros cachets de cire a pris le chemin du Muguet, mais aucune réponse n'est arrivée. Pourtant Pierrollon est en convalescence ; on le voit chaque jour se promener en boitant autour du chalet, et la tante Marion est redescendue vers de nouveaux clients.

Le pauvre Pierrollet est dévoré d'impatience ; la longue vue braquée sur le Muguet ne lui révèle pas grand-chose, car décembre est venu, amenant ses giboulées et chacun se tient frileusement dans les chambrettes basses et bien chauffées. Déjà la saint Nicolas a passé ; comme les autres années, Pierrollet a préparé le tas de fagots destinés à flamber le soir de Sylvestre. Hélas ! servira-t-il à quelque chose ? La longue-vue qui interroge journellement les alentours du Muguet n'a rien révélé de semblable et le courrier continue à ne rien apporter. Le pauvre Pierrollet perd toute espérance ; décidément, la brouille menace de durer indéfiniment.

* * *

La veille de Sylvestre est arrivée au son des cloches ; chaussé de velours, la nuit a piqué au ciel des myriades de lampadaires. A la Meillette tout est noir ; on pourrait croire que le chalet est abandonné. Assis près de la croisée, Pierrollet n'a pas eu le courage d'allumer sa lampe et de lire le journal. A quoi bon ? Les souvenirs du passé, comme une marée de douleurs, remontent à son cœur et l'étouffent. Des sanglots lui serrent la gorge et le pouls qui bat trop vite lui martèle les tempes. L'an dernier, encore, c'était le feu de branches qui flambait ici et là-bas, au Muguet. Ensuite Pierrollon était venu ; on avait réveillonné ensemble Ah ! la bonne soirée près du poêle doucement chauffé où cuisaient les châtaignes. Aujourd'hui plus rien que la solitude et la nuit…

Soudain une grande clarté incendie la vitre. Serait-ce le feu dans la forêt de Penpiaz ou bien un météore ? Effrayé, Pierrollet lève la tête et brusquement s'élance au dehors.

- Pierrollon veut faire la paix ! hurle-t-il comme un fou. Il a allumé ses fagots.

Sur l'autre versant, en effet, on voit le brasier. La flamme s'élève toute droite, illuminant le Muguet, la fontaine, la grange et une silhouette d'homme qui regarde vers la Meillette. Pierrollet n'hésite plus. Premièrement il verse du pétrole sur les branches entassées et frotte une allumette. La petite langue de feu lèche les brindilles, s'allonge en tapinois et gagne soudain tout le tas. Maintenant c'est un embrasement général, comme au muguet, et les étoiles, qui scintillent au ciel, semblent dire :

- Flammes du bon accord, vous avez raison ; montez seulement : rien n'est si précieux que la paix !

* * *

Une heure plus tard Pierrollon et son cousin étaient assis dans la chambre tiède du Muguet. Sur la table, entre les deux, s'étalait l'acte de vente de la Creuse.

- Puisque tu ne veux pas l'accepter, fit Pierrollet, on la donnera à la bourse des pauvres de la commune !

- Adopté ! répondit l’autre, et maintenant mangeons les châtaignes pendant qu’elles sont chaudes !

Dehors, dans la grande paix nocturne, on voyait encore rougeoyer la braise…

Julie-H. Gailloud